

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 14 N° 5 OCTOBRE 2013

Le retour du Wee David

Kamouraska, août 2013

Cet été, quelle belle surprise les gens de Kamouraska ont eue en apercevant le voilier de « Pauline Scott » de retour sur le fleuve! À surveiller l'an prochain, nous vous raconterons son histoire.

Photo: Anne Michaud

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

 **imprimerie**
Pré-Texte

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170 Téléc. : 418 308-0588
imprimerie.pretexte@videotron.ca

ACTUALITÉS

Message aux citoyens

Des retombées régionales grâce à nos déchets de cuisine!

D'ici moins de six ans, partout au Québec, il sera interdit d'enfouir les matières organiques (résidus de nourriture et de jardinage). Le but étant de prolonger la durée de vie des lieux d'enfouissement qui sont extrêmement coûteux à aménager, et ainsi réduire l'émission de gaz à effet de serre causée par la dégradation de ces matières lorsqu'elles sont enfouies.

Dans notre région, les deux paliers de gouvernement ont financé un projet d'usine de

traitement de ces matières par biométhanisation. Le carburant qui y sera produit pourra être substitué au diesel et les résidus solides seront utilisés en tant qu'amendement de haute qualité par les producteurs agricoles de la région.

Étant donné que notre municipalité est cliente du lieu d'enfouissement de Rivière-du-Loup, elle aura le privilège de faire traiter ses matières organiques à cette usine dès sa mise en opération, et ce, à un tarif inférieur à l'enfouissement. Par contre, si elle ne profite pas de cette opportunité et qu'elle continue à enfouir ses matières avec les déchets,

le coût à la tonne augmentera de 50 %. Par ailleurs, si elle enfouie moins, les ristournes du gouvernement en fonction de la performance municipale augmenteront. De plus, étant partenaire de ce projet, elle pourra éventuellement profiter des bénéfices générés par la vente de carburant.

L'achat de bacs bruns est prévu pour 2014. Ce bac sera plus petit que les bacs bleus ou gris et moins cher à l'achat. Les citoyens qui préfèrent composter ces matières à domicile pourront continuer à le faire.

À quelle fréquence les bacs bruns seront-ils ramassés?

Tout comme à La Pocatière et à L'Isle-Verte, les bacs bruns seront ramassés aux 2 semaines pendant l'été et au mois pendant l'hiver.

Idéalement, le contrat de collecte permettra d'alterner la collecte de déchets avec celle du

bac brun. Celui-ci sera donc ramassé la même semaine que le bac de recyclage.

L'avantage d'alterner les déchets et les matières organiques est que dans des cas exceptionnels, si pendant l'été par exemple, vous mangez des fruits de mer, il sera toujours

possible de jeter les carcasses aux déchets si le bac brun n'est pas vidé cette semaine là. En autant que possible, il est cependant conseillé de placer les résidus de cuisine au congélateur en attendant la prochaine collecte.

Fermeture hivernale des écocentres

Les écocentres de La Pocatière et de Saint-Pascal fermeront le 9 novembre pour la période hivernale.

Profitez de ces points de dépôt avant l'hiver pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement!

Saint-Pascal

236, avenue du Parc.

Heures d'ouverture

les mercredis, vendredis et samedis, de 8 heure à 16 heure.

La Pocatière

route 230 (au site des neiges usées)

Heures d'ouverture

les mardis, jeudis et samedis, de 8 heure à 16 heure.

Anne-Marie Beaudoin

Montage de La Marée Montante

Vous êtes toujours les bienvenus. Nous apprécions recevoir vos communiqués, vos notes, vos promotions, etc. Cependant pour faciliter le montage de cette publication, nous apprécierions recevoir des envois simplifiés, sans fioriture (dont on ne peut se servir). L'utilisation d'Adobe Acrobat Reader nous complique la tâche parce que non "éditable". Merci de votre compréhension.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska (418) 308-0569
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 septembre 2013

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 12\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Révision linguistique : Sarah Ann Porter

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le service de sécurité incendie intermunicipal de Ville Saint-Pascal, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche 3 novembre, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile.

Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en

éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.

Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la

circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.

S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.

Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

Éric Lévesque,
directeur incendie Intermunicipal
405, Taché, Saint-Pascal
(418) 492-2312 poste 224
elevesque@villestpascal.com

Ramoner votre cheminée

Ramoner notre cheminée, une habitude de prévention à ne pas oublier.

La chaleur de l'été nous quitte peu à peu pour laisser place au froid. Pour ceux et celles qui utilisent un système de chauffage nécessitant une cheminée, il est grand temps de penser à la ramoner. Avant même de commencer à chauffer, il est important de ramoner notre cheminée, et ce, même si nous n'avons presque pas chauffé l'année précédente.

Qu'est-ce que LA CRÉOSOTE ?

La créosote est l'accumulation des résidus de combustion qui se logent sur la paroi interne de la cheminée. À chaque utilisation du système de chauffage, la créosote continue de s'accumuler

pour changer d'état et se colle à la paroi de la cheminée sous forme solide. Puis, avec le temps, elle se transforme en liquide pour finir par se cristalliser. C'est à l'état de cristaux que la créosote devient le plus inflammable.

C'est pourquoi, il est important de ramoner sa cheminée régulièrement et minimalement 1 fois par année, afin d'éviter autant que possible l'accumulation de créosote et sa transformation sous forme de cristaux.

Conseils pour réduire l'émission de créosote

Chauffez avec du bois complètement sec. Le bois sec produit moins de créosote que le bois humide.

Évitez de réduire l'apport en oxygène du feu parce que cela dégage plus de créosote.

Il est préférable que votre cheminée reste continuellement chaude. Le changement de température de la cheminée, de chaud à froid, à répétition, fait en sorte que la créosote colle plus sur la paroi de la cheminée.

Ramoner régulièrement sa cheminée réduit considérablement les risques d'être victime d'un feu de cheminée.

Travaillons ensemble afin de réduire les risques de feu de cheminée !

Sébastien

Papeterie
Au Coin de l'Écriture

Familiprix

- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
bsrpapeterie@familiprix.com
Sylvie Soucy, conseillère

POISSONNERIE



Lanzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Des centaines de milliers de Québécois ont entendu parler du Kamouraska bioalimentaire cet été!

Sur diverses tribunes à l'échelle du Québec, des entreprises bioalimentaires du Kamouraska, des experts de la région ainsi que des produits permettent au Kamouraska de voler la vedette.

Pas moins de 25 articles et reportages ont été recensés, touchant un auditoire de centaines de milliers de personnes. Que ce soit dans la presse grand public ou dans des médias spécialisés, des journalistes aguerris vantent le savoir-faire des producteurs et des transformateurs, l'expertise bioalimentaire, la qualité des produits ainsi que les charmes de la région.

Voilà pourquoi la région du Kamouraska est un chef de file bioalimentaire au Québec : ses acteurs conjuguent

avec brio l'innovation, le savoir-faire et la qualité. Au cœur de ses paysages ruraux enchanteurs façonnés depuis 300 ans par une vie agricole dynamique, le Kamouraska s'affiche comme



un créateur de saveurs distinctives qui contribuent au rayonnement provincial du Kamouraska.

Une réelle source de fierté!

Mme Pascale Dumont-Bédard,
conseillère en promotion touristique.

Parmi la vingtaine d'entreprises que l'on retrouve dans la région du Kamouraska, et dont on peut lire les reportages, il nous fait plaisir de nommer celles qui sont de Kamouraska et de les féliciter pour le travail de qualité qui est leur marque de commerce : La Fée gourmande, la Poissonnerie Lauzier, l'Amuse-Bouche, le Quai des Bulles, le Café-Bistro Côté Est, la Boulangerie Niemand, les Pêcheries Ouellet, le Jardin du Bedeau, l'Agneau de Kamouraska et la Grand Voile. On a mentionné aussi l'Atelier du clocher.

Merci à vous tous qui faites parler de vous à la grandeur du Québec et ailleurs. Nous sommes heureux de vous compter au sein de notre si beau Kamouraska.

Avis aux organismes

La période des demandes de financement auprès du programme Emplois d'été Canada 2014 sera devancée et elle aura lieu du 2 décembre 2013 au 10 janvier 2014.



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.

BPR

À LA PUISSANCE | TETRA TECH

Le quai Taché

Enfin! C'est bien vrai, les travaux débiteront sur le quai Taché au début d'octobre.

D'après l'ingénieur M. Desrochers, nous devrions être capable de réaliser toute la première phase du projet soit la réfection du quai à partir de la rue jusqu'à la clôture installée sur ce quai et la descente de mise à l'eau... Et, nous n'en resterons pas là. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur vous tous pour une 2^e phase.

Depuis 2007, les administrateurs du Patrimoine maritime ne perdent aucune chance de travailler dans ce but : la réfection de ce grand quai Taché. Ils ont réussi à amasser des argent : que ce soit les dons de gens généreux qui ont aussi hâte que nous que ce quai reprenne vie, les boîtes à pensée installées dans les commerces, les plaques sur le quai Miller, les repas bénéfice que les restaurateurs de Kamouraska nous offre, les ventes de garage, même les sous noirs et les petites banques, les bars et restos lors de différentes soirées.

La jolie somme de 80 000\$ sera notre part dans cette réfection du quai, un montant égal nous est promis de la part de la municipalité, les autres montants viendront du député ministre Morin, du Pacte rural, du fonds conjoncturel, du Fonds de développement des municipalités du Kamouraska, du MAMROT et, ce que nous attendions depuis le printemps nous a enfin été annoncé lors du passage à La Pocatière, le 26 août, de monsieur Denis Lebel, ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Près de 4M\$ ont ainsi été annoncés pour sept projets majeurs dans le Kamouraska et le ministre nous disait que c'était la première fois que des projets à but non lucratif recevaient des

subventions non remboursables. C'est un beau montant de 210 500\$ pour le quai qui vient s'ajouter à notre pactole!

Nous aurons de nouvelles plaques sur aluminium anodisé avec inscription au laser plus fidèles et qui sont garanties ne pas s'effacer. Nous nous sommes aperçus depuis toutes ces années que les gens tiennent à cette manière d'aider pour la réfection de notre quai... Et ce sont des gens qui passent, qui reviendront sûrement et qui veulent y laisser leur marque.

En terminant, j'aimerais remercier, au nom des administrateurs de la Corpo-

Depuis 2007, les administrateurs du Patrimoine maritime ne perdent aucune chance de travailler dans ce but : la réfection de ce grand quai Taché.

ration du Patrimoine maritime, tous ceux et celles qui ont donné pour que leur nom, ceux de leur famille, de leurs enfants, de leur parenté soient inscrits sur le grand tableau ou sur les planches du quai Miller. Tous les noms de famille des gens de Kamouraska sont là. À Patrice Soucy et à Luc Généreux qui ont donné le coût d'envoi de cette belle histoire d'un village qui veut conserver ce qui fait son charme, merci. Merci aussi à M. Claude Bécharde qui a donné un bon coup de main pour le départ de cette quête pour le quai Taché. Merci à M. Jacques Desautels qui a su nous faire bénéficier d'un don de la fondation qu'il administrait. Nous vous garderons longtemps dans nos mémoires.

Merci aux propriétaires de l'Auberge des Îles, du Bar le Marinier, du Resto La Co-sette et du Bistro Côté-Est pour vos soupers, BBQ, brunchs et méchouis ainsi qu'une vente de garage de la part du bar le Marinier. Tout fut apprécié. Merci à Mme Judith Lilley pour son don lors d'une vente de garage, merci à M. Michel Leroux et à un ami M. Pierre Caron pour leur générosité. Merci à la

Caisse populaire qui a été généreuse envers nous. Merci pour les argent remis à notre organisme dans des bars, et lors de party hot-dog et fêtes populaires. Merci à la Sebka, à son gérant Pierre Lemire, pour son aide et un don. Merci aux commanditaires majeurs lors de la croisière sur le fleuve ce beau soir de l'été 2011 : Michel Richard, Pierrette et Marc-André Dionne, Pizza mag, Kamco et Automobile Kamouraska et merci aussi à ceux qui ont fourni les bonnes choses que l'on a pu apprécier : la Boulangerie, la Poissonnerie, la Chocolaterie, l'Auberge des Îles et les bons fromages offerts par l'UPA.

Merci à tous ceux qui mettent des argent dans les boîtes à pensées, dans les petites banques et qui ont rempli les pots de sous noirs et de pièces blanches. Merci aussi au symposium de Peinture du Kamouraska qui, depuis 2010, donne pour le quai et, cette année, la somme promise de 4000\$.

Depuis qu'elles sont installées, les boîtes à pensées ont rapporté la jolie somme de 18 963\$

Depuis 2007, 372 plaques ont été vendues soit 18 750\$ et, six personnes sont sur une prochaine liste.

La croisière nous avait rapporté 9 534\$

La collecte des sous noirs et des pièces blanches a totalisé plus de 3000\$ et, ce n'est pas fini!

Nous invitons tous ceux qui aimeraient se joindre à notre comité de nous le faire savoir. Il reste tant à faire...

Magdeleine

Transport collectif

Norbert Morin se réjouit d'une aide financière de 100 000 \$ accordée pour le transport collectif de la MRC de Kamouraska.

Le député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin, se réjouit d'une aide financière de 100 000 \$ accordée par le ministère des Transports à la MRC de Kamouraska pour l'exploitation d'un service de transport collectif sur son territoire.

Cette subvention est versée dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional (PAGT-CR) destiné au développement du transport collectif.

« Cette aide s'inscrit dans la continuité compte tenu que le gouvernement contribue financièrement depuis plusieurs années. Il est important d'encourager et de soutenir le développement du transport collectif puisqu'il permet

d'optimiser l'utilisation de notre réseau routier. La MRC de Kamouraska pourra ainsi répondre aux besoins et aux intérêts grandissants des citoyens », a déclaré le député Norbert Morin.

Kevin Morin
Attaché politique
Bureau du député Norbert Morin
418 234-1893

Félicitations aux joueurs de l'équipe de soccer à Kamouraska!

Pour le plaisir de tous, le nouveau réseau intermunicipal de soccer au Kamouraska, réunissant les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Saint-Pascal et Kamouraska, a bien fonctionné.

Les entraîneurs ont pu constater que jouer contre d'autres équipes du Kamouraska renforce les liens avec les autres municipalités et augmente l'épanouissement des jeunes joueurs. Comme on en est à la première saison, nous sommes conscients qu'il y a encore plusieurs points que nous devons ajustés pour arriver à satisfaire le plus de gens possible. Néanmoins, la formule du soccer intermunicipal est là pour revenir lors de la saison 2014. Nous vou-

lons également participer à plus d'un tournoi au cours de la saison, pour rendre plus attrayant ce sport!

En ce qui concerne l'équipe locale, le suivi de l'équipe de Kamouraska sera meilleur et plus encadré à l'été 2014. Évidemment, nous souhaiterions avoir un entraîneur compétent présent pour toute la saison, ce qui ne fut malheureusement pas le cas lors de l'été 2013. La remplaçante, Myriam Pelletier, a su prendre la relève avec brio et nous tenons à souligner son bon travail et sa passion pour ce sport. Plusieurs ajustements seront apportés l'an prochain pour améliorer la communication avec les parents, diminuer le nombre de pratiques annulées et s'assurer que toutes les parties

contre les autres équipes aient lieu. La saison de soccer à Kamouraska s'est terminée le 16 août dernier par un souper offert aux joueurs et aux parents.

Kamouraska en Belgique

Le bureau d'accueil touristique de Kamouraska a eu la chance d'organiser une visite sur les îles de Kamouraska avec une équipe de la Belgique. En effet, ces derniers préparent actuellement un documentaire sur les îles du Saint-Laurent, en plus de produire un album photo sur le majestueux Saint-Laurent. De plus, ils en ont profité pour rencontrer la famille Ouellet pour la transformation de l'anguille. Le documentaire devrait sortir en 2014, en Belgique et au Québec, s'il y a un distributeur intéressé!

L'importance d'un club de l'Âge d'Or dans une municipalité

Un petit sondage auprès de vous, gens de Kamouraska, pour tout simplement vous demander quel est l'importance que vous attribuez au club de l'Âge d'Or de votre paroisse.

- Premièrement, y tenez-vous?
- Deuxièmement, y participez-vous?
- Troisièmement, seriez-vous prêt à donner de votre temps et de votre énergie pour que le club demeure en fonction?

Le club de l'Âge d'Or appelé aujourd'hui « Le club des 50 ans et plus » existe depuis

bientôt 40 ans et plusieurs personnes y ont travaillé fort pour permettre à nos personnes âgées de participer à des activités et sorties.

Nous, les membres du comité, aimerions connaître vos opinions en ce qui concerne la relève de ce club car, voyez-vous, un comité ne peut fonctionner avec seulement quelques membres actifs. Il nous faut du support et cela est très urgent.

Donc, la question à vous poser, gens de Kamouraska, est tout simplement :

Que serait Kamouraska sans club de l'Âge d'Or?

Et serait-ce un moins pour notre paroisse?

Une réponse de votre part serait très appréciée. On compte sur votre appui et sur votre sincérité. Vous pouvez nous répondre par téléphone aux numéros suivants 418 492-5362 (Ginette) ou 418 498-5410 (Réjeanne)

Merci beaucoup

Réjeanne Sirois, présidente
Ginette Pelletier, trésorière

Université rurale québécoise en Estrie 2013

À l'occasion de cette 9^e édition de l'URQ (Université rurale québécoise), la Municipalité de Kamouraska a été représentée par son agent de développement Benoit Randall.

Miser sur l'attrait des nouveaux résidents, miser sur l'entrepreneuriat local et miser sur la culture et le patrimoine, tels ont été les sujets des ateliers auxquels votre agent de développement a participé. L'Université rurale, en bref, c'est la rencontre des chercheurs et des acteurs du rural qui savent que leurs connaissances comme leurs expé-

riences ne peuvent s'enrichir que dans le dialogue des uns avec les autres, que théorie et pratique ne prennent vraiment sens que dans le croisement.

Université rurale. Deux mots qui réfèrent à des réalités différentes, voire opposées. L'université, institution du savoir qui, pour analyser, comprendre, interpréter le milieu, se doit de prendre une certaine distance par rapport à ce dernier. Le rural, espace ouvert des acteurs qui, pour le développer, le revitaliser, le transformer, se doivent de s'y intégrer, de l'incarner dans le quotidien.

L'Université rurale, c'est l'institution qui sort de ses murs pour vivre le quotidien de la réalité rurale. L'Université rurale, ce sont les acteurs du rural qui sortent de leur quotidienneté pour mieux l'appréhender. L'Université rurale, c'est la mise en forme du nécessaire dialogue entre les savoirs "savants" et les "savoirs d'expérience", entre la théorie et la pratique, entre la réflexion et l'action. (Source : www.uqar.ca/urq)

PROMUTUEL
DU LITTORAL

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole

CENTRE SANTÉ
LA GRAND VOILE

*Beau temps, mauvais temps,
une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés
de qualité; massothérapie, bains
et enveloppements, soin des pieds.*

un bien-être assuré

Solarium, terrasses et salon de repos

OUVERT À L'ANNÉE



168, avenue Morel | Tél. : 418-492-2539 | www.lagrandvoile.ca

KAMOURASKA
CHRYSLER

• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com



Un couple de Kamouraska reçoit la Médaille du Mérite diocésain

Un couple de la paroisse Saint-Louis de Kamouraska, M. et Mme Louise et Paul Piché, a reçu la Médaille du Mérite diocésain des mains de l'évêque, Mgr Yvon Joseph Moreau, le 26 juillet dernier, à l'occasion de la fête de sainte Anne, patronne du diocèse.

Reconnus pour leur implication dans leur communauté chrétienne et dans l'Église diocésaine, Mme Louise et M. Paul Piché ont notamment œuvré au sein du comité de Partenariat hommes et femmes en église. Ces deux personnes ont aussi joint les rangs de différents mouvements paroissiaux consacrés à la liturgie, à la pastorale, à la catéchèse et à la visite aux malades. Enfin, le diocèse a souligné la grande implication du docteur Piché au sein du groupe Perce-Neige Kamouraska qui apporte son soutien aux personnes atteintes de cancer. Le couple s'implique dans l'Église diocé-



saine depuis son arrivée dans la région il y a 25 ans.

La remise de la Médaille du Mérite diocésain s'est déroulée en la Cathédrale de Sainte-Anne. (D.G.)

Toute la communauté chrétienne de Kamouraska est heureuse de cette reconnaissance qui vous a été remise sous forme de médaille, vous le méritiez. Nos sincères félicitations.

Nomination

Nous avons appris que monsieur Jacques Michaud, du rang du Cap, a été nommé ce printemps, au comité administratif du groupe Dynaco. Félicitations et bon mandat.

Claude Langlais, maire

Terrain de jeux

L'été est bel et bien terminé et ne tarde pas à nous faire découvrir les fraîcheurs de l'automne.

Pour ma part, l'été est passé beaucoup trop vite. En passant mon été avec ces 27 jeunes, je n'ai pu que m'amuser et profiter de la vie. Et oui, je vous parle bel et bien de mon été au Terrain de jeux de Kamouraska en tant que coordonnatrice et animatrice.

L'été fut rempli de belles activités et sorties. Nous avons pu profiter des attraits de notre région et faire découvrir aux jeunes de nouvelles activités. Nous avons profité des installations du camping de Rivière-Ouelle, nous nous sommes baignés à la piscine municipale de Mont-Carmel et nous avons effectué de nombreuses glissades au Parc aquatique de Valcartier. Nous avons même fait une randonnée à vélo jusqu'au camping de la SEBKA à Saint-André-de-Kamouraska et nous y avons passé la nuit, sous des tentes, avec les jeunes.

De plus, plusieurs activités étaient programmées pour bien divertir les jeunes. Nous avons eu la visite des pompiers du Kamouraska, plusieurs journées thématiques où jeux et bricolages étaient au menu. Nous avons fait une chasse au trésor dans Kamouraska. Les huit semaines de terrain de jeux ont passé très vite mais, chaque jour, le plaisir était au rendez-vous. J'ai déjà hâte de voir ce que l'été prochain nous réserve.

Sincères salutations,

Maude Soucy, Coordonnatrice du terrain de jeux de Kamouraska



café - bistro - terrasse

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com

LL Nos gens font la différence TT

MALLETTE
SENCRL
Comptables agréés

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0
tél. : 418 492-3515
téléc. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0
tél. : (418) 492-2902
téléc. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

CULTURE

La Bibliothèque

Il y a trois messages que nous désirons vous communiquer :

Nous vous demandons

- d'être patients avec les bénévoles qui sont en apprentissage du nouveau système informatique.
- Nous vous informons que nous allons recevoir des livres du réseau; ils seront disponibles sur nos tablettes à partir du dimanche 20 octobre.
- Et nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle de la Bibliothèque qui se tiendra au local des 50 ans et plus, le mercredi 20 novembre, à 20h. Tout le monde est invité à venir y souligner notre 20^e anniversaire.



En terminant, nous tenons à féliciter notre grande gagnante du Club de lecture Desjardins pour la saison estivale 2013.

La bibliothèque est fière de la participation de Rose-Marie Pelletier! Bravo à toi!

Cynthia
présidente

Donner le goût de la lecture aux tout-petits

Pour: Les parents d'enfants de 0 à 8 ans

Lieu: Bibliothèque de La Pocatière (900, 6e avenue)

Date: Le mardi 22 octobre 2013

Heure: 19 h

Durée: Environ 2 heures

Contenu de la conférence

Comment faire pour donner le goût de lire à un tout-petit

Des trucs pour faciliter ou stimuler l'intérêt pour la lecture

Ambiance et atmosphère pour donner le goût de lire

Guider le tout-petit dans son choix de lecture

En tant que parent, comment lire une histoire pour susciter l'intérêt

Le rôle du « parent-animateur » quand vient le temps de lire ou de regarder un livre

C'est gratuit !

Info : 418 856-7035 p. 3250

Un été coloré au Centre d'art de Kamouraska

L'été tire à sa fin, les couleurs de l'automne envahissent peu à peu le paysage. Pour l'équipe du Centre d'art, c'est l'heure de préparer la prochaine année et une belle programmation est prévue pour 2014.

Mais avant, un retour sur l'été qui se termine et qui a été haut en couleurs pour le Centre d'art et l'ancien palais de justice qui l'abrite!

Après un lancement de saison couronné de succès, en mai dernier, avec la série d'expositions Elles et des activités pour les mères et leurs enfants, nous avons plongé dans la période estivale avec la Rencontre photographique du Kamouraska. La cinquième édition de l'événement avait plusieurs nouveautés, dont des expositions photographiques extérieures aux quatre coins de la MRC. Au cours de cette Rencontre photographique, nous avons invité des photographes à venir documenter le territoire et les gens qui y habitent, photographies qui seront à l'honneur en 2014!

La saison 2013 a aussi été l'occasion de célébrer le 125^e anniversaire de construction de l'ancien palais de justice, où nous siégeons. Dans le cadre de ces festivités, nous avons présenté, en collaboration avec Hidalgo Media et la municipalité, "De mémoires à images", une méga-projection vidéo sur l'édifice même. La méga-projection relatait, en illustrations, musique et technique d'animation, les moments marquants de l'histoire judiciaire de Kamouraska et de l'ancien palais de justice. Plus de 2 500 personnes ont répondu à l'appel et ont assisté à l'une des trois représentations. Vu le succès de l'événement, tout porte à croire que l'expérience sera renouvelée l'an prochain! Toujours dans le cadre des activités de commémoration, un week-end patrimonial s'est déroulé à la fin du mois d'août. En collaboration avec le Musée régional de Kamouraska, la population était invitée à une visite patrimoniale de la municipalité, suivie d'une représentation théâtrale à l'église, où l'abbé Chiniquy (Richard Dubé) proclamait un sermon sur la tempérance, comme lui seul savait le fai-

re! Et ce n'est pas tout : au printemps prochain, un parc commémoratif du 125e sera aménagé, face à l'ancien palais de justice.

De plus, jusqu'au 27 octobre, petits et grands êtes conviés à découvrir l'exposition Étude du rêve, dans laquelle huit artistes explorent la notion du rêve et de l'imaginaire. Interactive et ludique, cette exposition transforme le Centre d'art en véritable salle de jeu et d'expérimentation artistique. Cette exposition connaît, elle aussi, un franc succès : le magazine Rumeur du Loup a d'ailleurs consacré son dernier numéro à cette exposition et à l'importance de l'imaginaire chez les tout-petits comme

les plus grands. C'est un réel plaisir pour l'équipe du Centre d'art de voir les familles franchir nos portes et d'entendre les éclats de rire des enfants!

À l'heure actuelle, près de 10 000 personnes ont participé à nos activités, depuis le mois de mai. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires de nos activités, les bénévoles, les visiteurs et tous ceux et celles qui ont pris part au succès de cette saison estivale 2013!

Ève Simard
Directrice générale



CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 5 août 2013.

Les membres du conseil forment quorum et siègent sous la présidence du maire, monsieur Claude Langlais.

- Résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides.

Après avoir entendu toute la démarche consistant à ce transport, la municipalité a adopté cette résolution :

1) Elle s'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;

2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;

3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

- Règlement modifiant le règlement de construction : Sécurité concernant l'installation de piscines et diamètre des ouvertures des clôtures. Il a été résolu que la clôture ou le mur ne doit pas comporter d'ouvertures pouvant laisser passer un objet sphérique dont le diamètre est de 10 cm. La municipalité fixe au 9 septembre 2013, à 20H00, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur ce projet de règlement.

- Il a été résolu que la municipalité autorise madame Ginette Royer à procéder à une vente de garage au 42, avenue Morel les 16/17/08/2013 et/ ou les 23/24/08/2013.

- La municipalité autorise le Service de Sécurité Incendie de Ville Saint-Pascal à utiliser les équipements du SSI dans le cadre d'une activité de sensibilisation auprès des jeunes du terrain de jeux de Kamouraska qui se tiendra le 13 août prochain entre 13h30 et 15h00.

- Il a été résolu que le présent conseil signifie à

la MRC de Kamouraska que la municipalité de Kamouraska adhère comme partenaire financier au projet d'usine de biométhanisation de la SÉMER, le tout selon les modalités décrites au projet de règlement no 178 soumis par la MRC de Kamouraska.

- Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska demande au Ministère des Transports, district de Saint-Pascal, de procéder à l'installation de panneaux de signalisation de rappel du 50km/h sur l'avenue Morel (route 132). Et aussi, que, pour une plus grande sécurité dans le déplacement des élèves, la municipalité de Kamouraska réitère sa demande au Ministère des Transports visant le marquage au sol d'une traverse piétonnière entre l'École Saint-Louis et le Centre communautaire de Kamouraska lors des activités scolaires des élèves de l'école.

Un appui financier au montant de 50.00\$ a été accordé au groupe de la relève agricole de Kamouraska.

- Dépôt d'une pétition par monsieur Pierre Dansereau pour installation de dos d'âne temporaire sur une partie de l'avenue Leblanc (reporté à l'étude).

Période de questions : 1) Possibilité de construction d'un bâtiment commercial en zone mixte.

2) Commentaire (danse aérobique) sur le quai les mardis soirs.

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le lundi 12 août à 20h00

Les membres du conseil forment quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Claude Langlais. Mychelle Lévesque agit à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

La secrétaire rappelle que cette séance extraordinaire doit porter uniquement sur les points suivants :

1) Acceptation de l'adjudication de l'émission pour refinancement d'une somme de 136 400,00 \$.

2) Acceptation des nouvelles modalités (refinancement) et du tableau d'amortissement combiné de la nouvelle émission des règlements 1995.01 et 1995.05 de la municipalité.

Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska pour son emprunt du 20 août 2013, au montant de 136 400,00 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 1995.01 et 1995.05, au pair,

échéant en série 5 ans comme suit :

25 700,00 \$: 3.25 % 20 août 2014

26 500,00 \$: 3.25 % 20 août 2015

27 200,00 \$: 3.25 % 20 août 2016

28 000,00 \$: 3.25 % 20 août 2017

29 000,00 \$: 3.25 % 20 août 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adopté

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Kamouraska souhaite emprunter par billets un montant de 136 400 \$; Règlement n° 1995.01 pour un montant de 95 700,00\$

Règlement no 1995.05 (réf.subv. Padem) pour un montant de 40 700,00\$

Attendu que la Municipalité de Kamouraska désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7) qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement ;

Attendu que la Municipalité de Kamouraska aura, le 19 août 2013, un montant de 136 400 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 245 300 \$, pour une période de 5 ans, en vertu des règlements numéros 1995.01 et 1995.05 ;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis ;

Il a été résolu à l'unanimité des conseillers présents que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ; qu'un emprunt par billets au montant de 136 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 1995.01 et 1995.05 soit réalisé ; que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ; que les billets soient datés du 20 août 2013 ; que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ; que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014 : 25 700\$ ---- 2015 : 26 500\$---- 2016 : 27 200\$----2017 : 28 000\$---- 2018 : 29 000\$.

QUE la municipalité de Kamouraska emprunte 136 400 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements numéros 1995.01 et 1995.05.

Adoptée à la séance extraordinaire du 12 août 2013.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 septembre 2013.

Malgré deux absences, les conseillers présents forment quorum et siègent sous la présidence du maire, monsieur Claude Langlais.

- Concernant l'installation de piscines et d'équipement sécuritaires, le règlement sera modifié par ce qui suit : La clôture ou le mur ne doit pas comporter d'ouvertures pouvant laisser passer un objet sphérique dont le diamètre est de 10 cm ou plus. Adopté Pour le règlement de zonage en vigueur dans le village, il doit être modifié afin de prévoir l'entretien régulier des emplacements afin d'assurer la propreté.

- Il a été résolu que la municipalité établisse une entente avec quelques propriétaires situés sur la Route du Cap Taché afin d'y mentionner que : les travaux demandés pour installation de ponceaux soient aux frais des propriétaires ; que les travaux du nettoyage du fossé et levée des ponceaux seront aux frais de la municipalité. S'informer auprès de monsieur Viateur Laplante et madame Carmen Parent afin d'avoir l'autorisation de procéder au nettoyage du fossé à partir de leur terrain.

Dossiers CCU

1) Demande de M.Gilles Turcotte, 73, av. LeBlanc, pour aménagement de terrain. Accepté.

2) Renouvellement du permis de construction demandé par M.Gilles Michaud, 9, rue Routhier. Accepté.

3) Dérogation mineure déposée par M.Gilles Michaud, 9 rue Routhier, concernant le remplacement d'une construction protégée par des droits acquis. Hangar et remise seront remplacés par un nouveau garage. Accepté.

4) Permis de construction déposé par M. Pierre Anctil, 22, route du Cap Taché. Construction d'une remise à l'arrière de la maison. Reporté, afin de vérifier la limite de la zone inondable. Après étude, c'est accepté.

5) Permis de construction par Mme Louise MCNicoll, 4, rue Massé. Travaux d'enrochement et déplacement gazébo. Il sera demandé de régulariser le déplacement du gazébo.

6) Dossier déposé par M. Yvon Horth et Mme Lyne Vézina, 85, av. Le Blanc, abattage d'arbres. Accepté.

7) Dossier déposé par M. Bernard Anctil, 183, av. Morel, pour travaux extérieurs à la résidence. Toiture, fenêtres et lucarnes. Accepté. (Mme Claire Desjardins agira comme secrétaire pour la continuité de la réunion.)

8) Demande de M. Michel Boivin, 115, av. LeBlanc. Travaux d'aménagement extérieurs à la résidence. Croquis.

Volet falaise. Reporté.

9) Demande par M. Roland Tremblay, 192, av. Morel, abattage de deux arbres. Accepté et à remplacer.

10) Demande par Mme Nicole Lacasse pour la Fabrique, abattage d'arbres. Accepté et à remplacer.

11) Demande déposée par Mme Martine Mounier, 165, av. Morel. Établissement d'une table d'hôte dans sa salle à manger à l'arrière de la résidence. Accepté.

12) Demande par Mme Claire Desjardins, 64, av. Morel, abattages d'arbres. Accepté sauf pour le pommier.

13) Demande par M.Benoît Michaud, 61, route de Cap Taché, agrandissement du chalet. Accepté.

14) Déposé par M. Robert Tremblay, 61, av. Morel, abattage d'un cormier. Accepté et à remplacer.

15) Déposée par Mme Josée Fournier pour M. Christian Charest, 118, av. Morel, aménagement d'une verrière à l'arrière de la résidence. Reporté à l'étude et explications à donner.

Dossiers. **Développement** : Enlèvement des plantes envahissantes; envoi par médiaposte, dépliants. Articles de sensibilisation; étude du marais du petit aboiteau; visite-terrain avec Bioptère. À venir : conférence au grand public, rencontres, cartographie-inventaire. Rapport. **Famille** : Reprise des activités fin septembre. **Patrimoine** : Début des travaux quai Taché dès octobre.

Il a été résolu que la municipalité approuve la révision budgétaire déposée par la SHQ en date du 30 juillet 2013. Coût pour la municipalité : 1 035,00 \$

Appui financier aux Voisins du Kamouraska : 40,00\$ applicable à l'année 2014.

Il a été résolu que la municipalité autorise Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska à procéder à une fermeture de rues (rue Chassé et rue Massé), pour accès seulement aux piétons, dans le cadre de la fin de semaine des Journées de la culture qui se tiendra les 27-28-29 septembre prochain.

Elle autorise le Responsable des Travaux Publics, monsieur Christian Madore, à assister à une formation sur le contrôle de l'érosion dispensée par la MRC de Kamouraska, le 3 octobre prochain, à 8h30. Coût : 250.00\$, incluant le dîner.

Gala du roman policier : Elle autorise le maire, monsieur Claude Langlais à assister au souper gala qui se tiendra samedi le 5 octobre prochain au Club de golf de Saint-Pacôme Coût : 55.00 \$.

Période de questions : **Route verte** : Début des travaux au printemps prochain.

Circulation : Accès aux rues menant sur l'avenue Leblanc à étudier à l'hiver (à partir de l'avenue Morel).

Levée de la réunion.



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



NOUVELLES DE VOTRE CAISSE POPULAIRE



Carte prépayée Visa Desjardins... une nouveauté qui vous ouvre des portes.

La carte prépayée Visa Desjardins est pratique...

- Permet d'effectuer des achats dans les établissements qui acceptent la carte Visa partout dans le monde.
- Possibilité d'effectuer des retraits aux guichets automatiques arborant les logos Visa, Interac et PLUS.
- Bénéficie de la technologie sans contact Pay Wave qui permet de régler des achats plus rapidement.
- Outil de contrôle budgétaire idéal : le détenteur ne peut dépenser plus que le montant transféré sur son compte de la carte prépayée.

Elle est sécuritaire...

- Possibilité d'inscrire la carte au service « Vérifié par Visa » pour une protection additionnelle sur des achats par Internet
- Personnalisée au nom du détenteur et bénéficie de la technologie à puce pour une plus grande sécurité.
- Protection gratuite contre le vol et l'utilisation frauduleuse de la carte avec le programme de protection « Responsabilité zéro » de Visa.
- Solde de la carte rattaché à un compte prépayé, ce qui permet de conserver les fonds en cas de perte de la carte.

Elle est aussi accessible

- Aucune enquête de crédit requise
- Aucun frais d'intérêt, ni frais d'utilisation

Vous désirez plus d'informations? Contactez un de nos experts à la Caisse du Centre de Kamouraska.

Café·Bistro

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska

Horaires été
Tous les jours de 10h-21h

Septembre et octobre
Du jeudi au dimanche de 11-21h

Novembre et décembre
Du vendredi au samedi de 11h-21h, dimanche de 11h-17h

Le fil bleu
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Etc...

Si vous avez...

si vous pouvez...

Si vous avez de la nourriture dans le réfrigérateur, des vêtements sur le dos, un toit au-dessus de votre tête et un endroit où dormir...vous possédez plus de richesses que 75% des gens de ce monde.

Si vous avez de l'argent en banque et dans votre portefeuille et du petit change dans une assiette quelque part...vous comptez parmi les 8% des personnes les plus riches de la planète.

Si vous vous êtes levé en bonne santé ce matin, vous avez plus de chance que le million de personnes qui vont mourir cette semaine.

Si vous n'avez jamais connu les dangers de la guerre, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture ou les affres de la famine...vous avez plus de chance que 500 millions de personnes dans le monde.

Si vous pouvez assister à un office religieux sans crainte d'être harcelé, arrêté ou torturé...votre bonne fortune surpasse celle de trois milliards de personnes en ce monde.

Si vos parents sont toujours vivants et toujours ensemble...vous êtes dans une classe à part même chez-nous.

Si vous pouvez porter la tête haute en arborant un sourire sur votre visage...vous êtes béni parce que la majorité ne le fait pas bien qu'elle le puisse.

Si vous pouvez tenir la main de quelqu'un, le serrer dans vos bras ou simplement le toucher à l'épaule... soyez béni car vous avez là le don de guérir.

Si vous pouvez lire ce message, vous êtes terriblement chanceux... car en 2011, deux milliards de personnes dans le monde ne peuvent pas lire du tout...

Si vous avez et si vous pouvez...vous êtes chanceux!

Il faut manger plus de nutriments :

- Des bleuets sur les céréales et sur les desserts.
- Du germe de blé sur les compotes et les plats gratinés.
- Des graines de lin dans le gruau et les céréales.
- Des œufs avec oméga 3.
- Du sirop d'érable sur les crêpes et les gaufres.
- De l'orge mondé dans les soupes.
- Des graines germées dans les sandwiches.
- Des fines herbes dans les salades.
- Du curcuma dans les vinaigrettes et les soupes.
- Du son d'avoine dans les viandes.
- Des lentilles dans la sauce à spaghetti.
- Des canneberges dans les muffins.
- De la poudre de lait dans les purées de pommes de terre, dans les crêpes.
- Des épinards dans les sautés.
- Du chocolat noir dans la fondue au chocolat.
- Du fromage écrémé râpé sur les plats cuisinés.
- Des noix de soya hachées un peu partout.
- De la cannelle sur les pommes.
- De la farine de quinoa dans les gâteaux, muffins, crêpes, biscuits.
- Du jus de citron dans le thé.



Et tout ça vous gardera en santé !

Voici une bonne recette

Donnez du goût au TOFU!

D'origine japonaise, le tofu est fabriqué à partir de lait de haricots de soja. Riche en protéines et peu coûteux, il s'apprête de nombreuses façons. En voici une :

Tofu à la salsa

Faire sauter 1 oignon et 1 poivron hachés dans 30 ml (2 c. à soupe) d'huile végétale, 5 minutes. Ajouter 125 ml (1/2 tasse) ou plus de salsa et réchauffer.

Dans une autre poêle, chauffer 30 ml (2 c. à soupe) de beurre. Y faire revenir 500 ml (2 tasses) de tofu en petits cubes. Incorporer 125 ml (1/2 tasse) de parmesan ou de cheddar grossièrement râpé. Recouvrir du mélange de la salsa. (2 portions). Délicieux!

Cercle de Fermières de Kamouraska

Une belle pensée pour vous faire rire :

Ceux qui rient beaucoup sont plus heureux que ceux qui rient peu, car la gaieté épanche la rate et fait faire du bon sang.

Giacomo Casanova

ACTIVITÉS

Journée spaghetti

Toujours aussi généreux envers le Patrimoine maritime et, comme par les années passées, les propriétaires du resto la Co-sette, Claire-Hélène et Pierre Ouellet, nous offrent les profits d'une journée spaghetti..

Cette journée est fixée au 2 novembre prochain. Il ne vous en coûtera que 12\$, taxes incluses, comprenant thé, café ou liqueur ainsi que le dessert. Pour les en-

fants de 6 à 12 ans, le coût sera de 6\$ et ce sera gratuit pour les plus petits.

Une vraie chance pour tous de faire dans la même journée deux bonnes actions : une bonne collecte pour le Patrimoine et souligner notre appréciation à Pierre et à Claire-Hélène pour toutes les bonnes recettes qu'ils ont concoctées pour les gens de la région de Kamouraska tant comme restaurateurs que traiteurs et ce, pendant

14 années.

Nos remerciements les plus sincères et bonne chance à vous deux.

Le comité du Patrimoine maritime.

5 à 7 reconnaissance des bénévoles du développement

Le 3 octobre, c'est à Sainte-Hélène-de-Kamouraska que se déroulera ce charmant 5 à 7 réunissant des bénévoles du Kamouraska.

Sous la thématique l'amélioration de la qualité de l'environnement et/ou de l'embellissement de leur village, la municipalité a décidé de souligner l'implication des bénévoles de Développement de Kamou-

raska. L'organisme travaille à l'embellissement de la municipalité via divers projets de plantations d'arbustes et d'arbres, en plus de fleurir des bâtiments municipaux. De plus, avec son projet sur les plantes exotiques envahissantes, le comité de développement se démarque au niveau de l'amélioration de la qualité de l'environnement. Toutes ces nombreuses actions

sont pour le mieux-être des Kamouraskoises et des Kamouraskois.

Bravo aux bénévoles de Développement de Kamouraska et ne lâchez pas. Continuez votre excellent travail!

Benoit Randall
agent de développement

La Fête nationale à Kamouraska, édition 2014

Nous ne ferons pas relâche très longtemps dans la mise en œuvre des activités de la Fête nationale à Kamouraska.

Dès octobre, venez faire partie du nouveau comité d'organisation de la fête nationale. Pourquoi former le comité aussi tôt me direz-vous? Parce que la demande pour les artistes et le matériel dépasse l'offre! Si vous êtes intéressés, commu-

niquez avec Benoit Randall de la municipalité au 418-308-0695 ou par courriel kamouraska.develop@videotron.ca

Au plaisir de travailler avec vous.

Implication bénévole

Vous désirez vous impliquer bénévolement dans un comité de la municipalité? Sachez qu'à Kamouraska, il y a plus de 20 comités et organismes! Il y a de quoi satisfaire tous les goûts et intérêts. Consultez notre site internet au www.kamouraska.ca ou l'Équipage, le bottin des ressources municipales, pour avoir la liste détaillée de ces organismes. Pour des renseignements, informations ou conseils, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de développement, Benoit Randall, qui se fera un plaisir de vous aider et de vous mettre en relation avec les personnes ressources. 418-308-0695 / kamouraska.develop@videotron.ca

Fête de la Fidélité

Lors de la messe de l'Action de Grâce, le 13 octobre prochain, nous soulignons les anniversaires de mariage par multiple de 5 (5 ans, 10 ans, 15 ans...).

Une invitation personnalisée sera remise à ces couples d'ici le 30 septembre afin

qu'ils soient des nôtres pour célébrer cet événement.

Si vous avez été oubliés, veuillez communiquer à l'un des numéros ci-dessous et nous serons très heureux de vous faire parvenir une invitation.

Francis Voyer
492-1804
ou au presbytère
492-2140.

Souper-conférence L'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska

Le mercredi 2 octobre, à 18 h, aura lieu un souper-conférence au Club de Golf de St-Pacôme.

Marie-Hélène Lavoie, pharmacienne, sera notre conférencière. Elle nous présentera « Les différents types de douleur et les médicaments pour les traiter. »

Au menu : Porc asiatique.

Coût : 20 \$, taxes et pourboire compris.

Réservation des billets
(418) 856-2568 (Gaëtan Grondin),
(418) 856-3596 (Victor)
(418) 492-2096 (Tabagie Lunik).

Pour information :
<http://arcenciolducoeur.voila.net/>

Bienvenue à tous.

Émie Vaillancourt
Coordonnatrice
L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska



Vous aimez apprendre à votre rythme
en tenant compte de votre horaire ?

Pensez à notre Centre de perfectionnement !
Informatique • Comptabilité • Français

Téléphone : 1855 856-1527
Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca

CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny
Service de la formation continue et du soutien aux entreprises

ACTIVITÉS

La Maison de la famille du Kamouraska

Programmation d'octobre 2013

Les P'tits explorateurs

Une matinée avec vos tout-petits, remplie d'activités axées sur différentes sphères du développement de l'enfant. Groupe 4-5 ans : Lundi, 7 octobre, de 9h30 à 11 h, à nos locaux. Groupe 2-3 ans : Lundi, 21 octobre, de 9h30 à 11 h, à nos locaux.

Capsule info-parents

« **Trouver l'équilibre travail-famille** » Un atelier d'information et d'échange entre parents sur ce sujet. Mardi, 1er octobre, de 19h30 à 21 h, à nos locaux.

Mamans en forme

Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans, femmes enceintes et grands-mamans.

Saint-Pascal, mercredi, 9 octobre, de 13h30 à 15h, à nos locaux.

La Pocatière, lundi, 28 octobre, de 13h30 à 15h, au Centre Bombardier de La Pocatière.

Initiation au Taekwondo (papa/enfant) Nous vous proposons une activité de Taekwondo spécialement réservée aux papas et à leurs enfants.

Venez profiter de l'occasion pour bouger ensemble.

Animateur : Sébastien Laplante
Saint-Pascal, samedi, 5 octobre, de 10h à 11h30, au Centre communautaire Robert-Côté.

Les p'tits randonneurs

Un avant-midi où parents et enfants exploreront la nature dans les sentiers pédestres. Découvertes, activités et collation seront au rendez-vous. Mont-Carmel, mardi, 15 octobre, à 9h30, au sentier culturel.

« Comment s'enrichir sans être riche »

Un conseiller en sécurité financière vous transmettra ses connaissances afin de vous sensibiliser à adopter de saines habitudes financières (les épargnes, éviter les protections trop coûteuses et insuffisantes, etc.) Mercredi, 16 octobre, à 19h30, à la Cathédrale de La Pocatière, salle Guimond.

Visite au Centre d'art de Kamouraska

Vous êtes conviés petits (0-12 ans) et grands à entrer dans le monde des rêves. Vous pourrez vivre des expositions interactives et ateliers créatifs où les tout-petits laisseront libre cours à leur imaginaire.

Coût : 0-5 ans : gratuit; 5 ans et plus : 2\$/ personne : Kamouraska, samedi, 19 octobre, à 9h30, au Centre d'Art

Les P'tits Cœurs Bricolent

Avant-midi d'activités parent-enfant sur le thème de l'Halloween.

Mercredi, 30 octobre, de 9h30 à 11h00, à la Cathédrale de La Pocatière, salle Guimond.

« Les p'tites frimousses »

Nous offrons une nouvelle série d'ateliers pour les parents accompagnés de leur bébé âgé de 0-1 an. Les ateliers « Les p'tites frimousses » comptent 6 rencontres qui s'échelonnent sur 6 semaines. Il s'agit d'une occasion à saisir pour en connaître davantage sur le développement de la motricité globale, la motricité fine, le développement sensoriel/perceptif de votre enfant et sur l'importance du jeu dans la vie de votre petit trésor. Les ateliers se dérouleront les jeudis, 3, 10, 17, 24, 31 octobre et 7 novembre, de 9h30 à 11h. Le tout aura lieu à la Cathédrale de La Pocatière, salle Guimond. L'inscription est obligatoire. Faites vite, les places sont limitées à 8.

Toutes les activités sont gratuites.

L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES

GRAND MÉNAGE D'AUTOMNE besoin d'un p'tit coup de pouce ! Services Kam-Aide inc. est là pour vous !

- Personnel expérimenté et responsable
- Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska

Services Kam-Aide inc.
(418) 856-5636
www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

AGENDA

OCTOBRE

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
2 oct. 19h30	Réunion comité famille	Centre communautaire	418-492-1131
7 oct. 20h	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
9 oct. 13h30	Réunion Cercle de Fermières	Salle des 50ans et +	418 492- 7361
Activités			
1, 8, 15, 22, 29 13h30	Vie-active	Salle des 50ans et +	418 492-5473
4 oct. 20h30	Veillée de danse	Centre communautaire	418 498-5410
15 oct. 12h00	Dîner ouvert à tous	Local des 50ans et +	418 498-5410
16, 23 oct. 13h	Ateliers tricot	Local des 50ans et +	418 492-2844
17 oct. 13h30	Rencontre proches-aidants	CLSC St-Pascal	418 492-6959
Événements			
13 oct 9h30	Fête de la fidélité	Église de Kamouraska	418 492-1804
Jusqu'au 27 oct.	Étude du rêve pour petits et grands	Centre d'art	418 492-9458

NOVEMBRE

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
4 nov. 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
13 nov.13h30	Réunion Cercle de Fermières	Salle des 50 ans et +	418 492-7361
Activités			
1 nov. 20h30	Veillée de danse	Centre communautaire	418 492-5410
5,12,19,26 13h30	Vie-active	Salle des 50ans et +	418 492-5473
14 nov. 13h30	Rencontre proches-aidants	CLSC St-Pascal	418 492-6959
19 nov. 12h00	Dîner ouvert à tous	Salle des 50 ans et +	418 498-5410
Événements			
2 nov. de 11h à 20h	Journée spaghetti	Resto La Co-sette	418 492-2675
3 nov.	L'heure change!	Partout dans nos maisons	
20 nov 20h00	Assemblée générale 20 ^e ann. Biblio	Salle des 50 ans et +	418 492-2625

Bibliothèque ouverte le jeudi de 19h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 11h00.

À ne pas oublier

Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois de décembre et janvier, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 novembre prochain.
magmibo@videotron.ca

Montage de La Marée Montante

Vous êtes toujours les bienvenus. Nous apprécions recevoir vos communiqués, vos notes, vos promotions, etc. Cependant pour faciliter le montage de cette publication, nous apprécierions recevoir des envois simplifiés, sans fioriture (dont on ne peut se servir). L'utilisation d'Adobe Acrobat Reader nous complique la tâche parce que non "éditable".
Merci de votre compréhension.



Municipalité de Kamouraska

www.kamouraska.ca

Municipalité de Kamouraska
J'aime!

Visitez-nous...
Sur le web!



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



Boulangerie Niemand

Mai et juin
du jeudi au dimanche
De la St-Jean à la fête du Travail
tous les jours
Septembre et octobre
du jeudi au dimanche
Heures d'ouverture : de 8h à 18h

Pour un meilleur service, réservez nos produits la veille avant 18h au 418-492-1236



CHOCOLATERIE

★ La Fée Gourmande ★



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thé, chocolat chaud

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil

Menu du jour: Poisson
Terrasse couverte
Service de traiteur

Un grand merci pour ces années
de support et d'encouragement

Pierre Ouellet



FERMETURE LE 2 NOVEMBRE

53, avenue Morel
Tél.: 492-2675
restolacosette@hotmail.com